

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement (MCJSRP)

AAN n°03/F/CPMP/MCJSRP/OCO/2022

Pour

LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE HUIT (8) PYLONES D'ECLAIRAGE

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'Office du Complexe Olympique pour l'année 2022 paru dans le site web de l'OCO et celui de l'ARMP.
2. L'Office du Complexe Olympique (OCO) a obtenu dans le cadre de son budget 2022 des fonds, afin de financer son plan d'actions et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Fourniture et l'Installation de fourniture et installation de huit (8) pylônes d'éclairage dans un délai ne dépassant pas 60 jours.
3. L'OCO sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
4. Le présent appel d'offres est un **Appel d'Offres Ouvert national** tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale de l'OCO, Sis à Stade Olympique, Avenue Hadj Mahmoud BA Tevrqgh Zeina Nouakchott _ Mauritanie,**

www.oco.mr;

Tél : 00222 33968887/ 00222 33749671/46750090,

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :

Capacité Financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à 8 millions MRU pour les cinq dernières années (2017, 2018, 2019 et 2020,2021), ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par expert-comptable.
- Fournir une ligne de crédit égal à 6 millions MRU au moins destinée au présent appel d'offres.

Capacité Technique :

- Avoir exécuté au moins (01) un **marché de fourniture similaire** durant les cinq dernières années (joindre les attestations de bonne exécution des administrations ou structures ayant bénéficié de ces prestations ou PV de réception, la page de garde et la page de signature du marché cité comme expérience sont exigés.
- Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel conformément au RPAO.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après la Direction Générale de l'OCO,



la Direction Générale de l'OCO, Sis à Stade Olympique, Avenue Hadj Mahmoud BA Tevrqgh Zeina Nouakchott_ Mauritanie, www.oco.mr; Tél : 00222 33968887/ 00222 33749671/46750090, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres contre le paiement d'un montant de Cinq mille Ouguiyas (5 000 MRU).

9. Paiement non remboursable de cinq mille Ouguiyas (5 000 MRU) ou sa contrevaletur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera **par versement dans l'un des comptes de l'OCO suivant :**

BPM 0001-00001-929-210260-00006530-000

ORABANK 33817400101

BCI 0023599004

10. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des sports et des Relations avec le Parlement CPMP/MCJSR, Ilot L'Avenue : Mohamed Lehib (Rue BMCI –Mauritanie Couleur) l'immeuble en face à l'école El Mohammedya (3ieme Etage), Nouakchott-Mauritanie Tél : (222) 22 01 17 00 / 36 60 34 15 ; E-mail Djewel70@gmail.com**, au plus tard **Jeudi le 05 janvier 2023 à 12H : 00 TU**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

12. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à l'adresse de la Commission ci-dessus mentionnée.

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **200 000 MRU** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

14. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).



Le Directeur Général
Mouhamed Brahim OUDEIKA

